

## QU'EST-CE QUE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION ?

### ➤ Quel est le rôle de l'indice des prix à la consommation ?

L'indice des prix à la consommation (IPC) est un instrument qui permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits (biens et services) consommés par les ménages en Nouvelle-Calédonie. C'est l'indicateur économique officiel de l'inflation d'un pays.

L'indice des prix à la consommation joue un double rôle :

- **Économique** : il permet de suivre, mois par mois, l'inflation. Il est aussi utilisé pour calculer les évolutions dans le temps de dépenses ou de revenus en « francs constants ».
- **Socio-économique** : publié chaque mois au Jonc, il est utilisé pour maintenir le pouvoir d'achat du salaire minimum garanti (SMG), pour calculer l'indice de révision des loyers (IRL) ou pour indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires etc.

### ➤ Quand l'indice des prix à la consommation a-t-il été créé ?

En Nouvelle-Calédonie, le premier indice des prix à la consommation a vu le jour en 1937.

Au cours du temps, la structure de consommation des ménages évolue et l'Institut de la statistique et des études économiques (Isee) doit tenir compte de ces évolutions en adaptant la nomenclature des produits et leur part dans la consommation, en procédant régulièrement à un changement de base. Celui-ci consiste à retenir une année de référence plus récente, et donc plus représentative du profil de consommation des ménages, à compter de laquelle l'ensemble des indices sont « réinitialisés » au niveau 100.

Ainsi, à compter du mois de janvier 2022, l'Isee publie un nouvel indice en base 2021 = 100 en lieu et place de l'indice base 2010 = 100. Il a été institué par la délibération n°218 du 29 mars 2022 relative à la création d'un indice des prix de détail à la consommation.

Jusqu'à présent, l'IPC a connu quatre changements de base : 1975, 1992, 2010 et 2021.

### ➤ Quelles sont les caractéristiques de l'IPC base 100 en décembre 2021 ?

- Construit selon les normes européennes

L'indice des prix à la consommation s'appuie sur la classification des fonctions de la consommation individuelles (COICOP). Il s'agit de la nomenclature internationale des dépenses des ménages.

La version locale utilisée pour l'IPC a été actualisée pour tenir compte des évolutions adoptées au niveau européen, ainsi que de l'évolution des habitudes de consommation des Calédoniens.

L'IPC base 2021 compte à présent cinq niveaux : 12 divisions, 44 groupes, 108 classes, 312 sous-classes et 962 variétés. Les quatre premiers niveaux de regroupements sont normalisés au niveau européen et le dernier niveau est spécifique à la Nouvelle-Calédonie.

- Représentatif de la consommation des ménages

La principale source de données sur les dépenses de consommation des ménages est l'enquête budget des familles (BdF), réalisée en Nouvelle-Calédonie entre février 2019 et février 2020, auprès de 1 141 ménages répondants représentatifs des ménages calédoniens. L'actualisation de l'échantillon des biens et services, des points de vente et des parts de dépenses de consommation qui composent cet indice est donc largement basée sur les résultats de cette enquête.

Ainsi, le profil de consommation retenu dans l'IPC est représentatif de l'ensemble des ménages calédoniens, quelle que soit leur province de résidence et la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage.

## ➤ Comment les prix sont-ils relevés ?

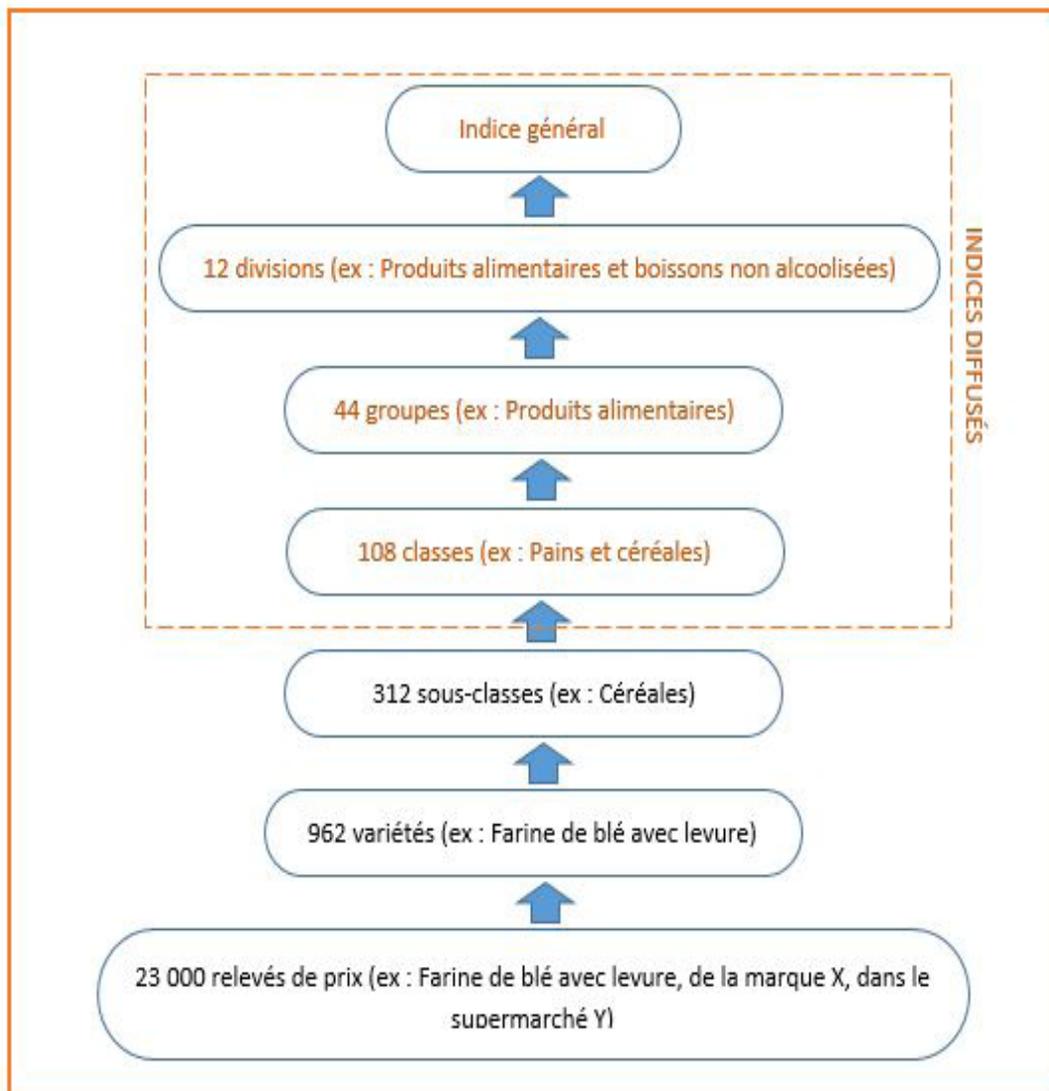
Les biens et services qui constituent le panier-type des produits sont répartis dans les 962 variétés selon leur nature. La variété est le niveau de base pour le suivi des produits et le calcul de l'indice.

Globalement, 23 000 relevés de prix sont réalisés chaque mois : directement dans différents types de points de vente représentatifs (marché, grande surface, petit magasin généralisé, service, magasin spécialisé, hôtellerie, restaurant, bar et établissement similaire) ; collectés à distance (par téléphone, sur internet, mis à disposition par les fournisseurs) ; provenant de sources administratives.

## ➤ Comment l'IPC est-il calculé ?

- Calcul des indices

Une méthode par étape est employée pour calculer les indices des prix à la consommation à panier fixe. Les indices sont d'abord calculés au niveau «variétés» en utilisant le ratio de leur prix à la période observée sur la période de base. Ils sont ensuite combinés (mis en moyenne) en indices composites de niveau suivant, qui sont eux-mêmes regroupés en indices de niveau plus élevé, et ainsi de suite, jusqu'au niveau de l'indice général. En fin de compte, chaque indice composite est une moyenne arithmétique pondérée des indices de prix correspondants de l'ensemble des variétés.



- Pondérations de l'IPC

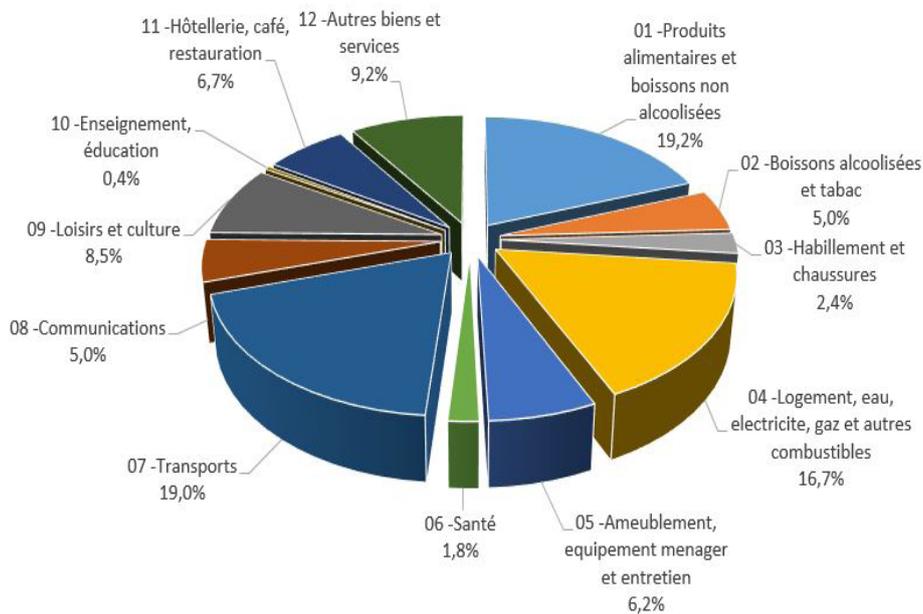
Les pondérations représentent la part des dépenses totales de consommation de tous les biens et services figurant dans le panier-type de l'indice, consommé par la population pendant la période de référence.

Sont exclues : l'autoconsommation, les dépenses hors du territoire et celles qui ne sont pas des dépenses de consommation, telles que les impôts, les remboursements d'emprunt immobilier, les investissements en gros travaux immobiliers, les pensions alimentaires, les aides, les cotisations diverses et les jeux de hasard.

Les pondérations sont calculées à partir des résultats de l'enquête Budget des Familles 2019, redressées par des données administratives et macroéconomiques provenant d'autres sources pertinentes.

Les pondérations de l'IPC 2021 sont ventilées selon la hiérarchie de la nomenclature COICOP jusqu'au niveau le plus fin.

Indice en 12 divisions



➤ Dans quelle mesure les données de l'IPC sont-elles confidentielles ?

La composition et les pondérations des niveaux 4 et 5 de la nomenclature COICOP (respectivement sous-classe et variété) doivent rester confidentielles, afin de ne pas influencer le calcul de l'indice.

La liste des points de vente où sont effectués les relevés de prix ainsi que celle des biens et services suivis chaque mois sont également tenues secrètes.

➤ Comment et quand l'IPC est-il diffusé ?

- Niveau de diffusion

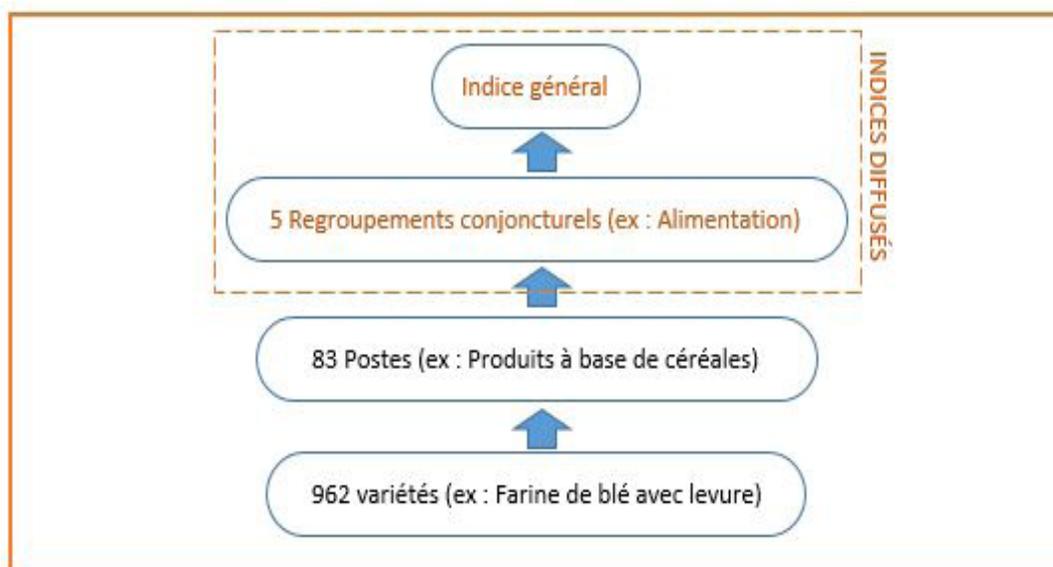
La composition de l'IPC jusqu'au niveau classe de la nomenclature COICOP, et les pondérations correspondantes, constituent le niveau le plus détaillé de diffusion au public.

- Regroupements conjoncturels

Ils ont été constitués pour l'analyse économique de la conjoncture mensuelle, trimestrielle ou annuelle. On trouve 5 regroupements conjoncturels :

- Alimentation (produits alimentaires et alcools)
- Tabac
- Produits manufacturés (articles d'habillement, mobilier, véhicules, appareils électriques et informatiques, produits ménagers et articles culturels...)
- Énergie (électricité, gaz, essence, combustible)
- Services (loyers, entretien du logement, services médicaux, transport, télécommunication, activités de loisirs, enseignement, restauration, voyages et hébergement, assurances...)

Pour restituer ces regroupements, les variétés sont agrégées en indices composites dénommés « postes », qui sont eux-mêmes agrégés.



- Différents indices disponibles

- Indice général
- Indice hors tabac
- Indice hors tabac, hors loyer
- Indices des regroupements conjoncturels (alimentation, tabac, produits manufacturés, énergie, services)
- Indices de la nomenclature COICOP

Leurs variations en pourcentage par rapport à l'indice du mois précédent, par rapport à l'indice du même mois de l'année précédente (c'est-à-dire en glissement annuel) et par rapport à l'indice du début de l'année (la référence étant alors le mois de décembre n-1) sont également présentées.

- Autres données disponibles

- Inflation mensuelle générale, hors tabac, alimentation, tabac, produits manufacturés, énergie et services.
- Synthèses conjoncturelles, mensuelle et annuelle, sur l'indice des prix à la consommation

- Mise en ligne sur le site de l'Isee

Ces informations mensuelles sont publiées le **15 de chaque mois** sur le site de l'Isee : <https://www.isee.nc/economie-entreprises/economie-finances/prix-a-la-consommation>